



CONCOURS D'ADMISSIBILITÉ À LA FONCTION DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE – HIVER 2017

La Commission scolaire de Montréal est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire et primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 15 000 employés dont 8 000 enseignants mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 112 000 élèves, jeunes et adultes.

Pour en savoir davantage, consultez les sections [La CSDM en chiffres](#) et [Structure et comités](#) de notre site Web.

La CSDM recherche des candidats pour sa liste d'admissibilité à des postes de direction adjointe d'établissement scolaire.

Description

La personne salariée de cette classe d'emploi doit démontrer des aptitudes dans la gestion des personnes, de la pédagogie de même que des ressources financières, matérielles et informatiques.

La CSDM recherche des candidats :

- capables de créer de liens et de mobiliser le personnel;
- capables de s'adapter et de gérer le changement;
- démontrant un grand sens éthique.

Conditions de travail et rémunération

Selon le Règlement sur les conditions de travail des cadres en vigueur. La Commission scolaire de Montréal offre un programme complet d'avantages sociaux prévu aux dispositions du Règlement.

Rappel des critères d'admissibilité

Pour les employés de la CSDM	
1. Détenir un baccalauréat en sciences de l'éducation ou un grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié, sanctionnant un programme d'études d'une durée minimale de trois ans.	Occupier un emploi de hors cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent OU de détenir un grade universitaire de 1er cycle, dans une commission scolaire.
2. Détenir une autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.	
3. Avoir au moins cinq années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel non enseignant.	
4. Être inscrit(e) ou avoir terminé un programme d'études universitaires de 2e cycle qui comporte un minimum de 30 crédits en gestion et pertinent à l'emploi de cadre d'école.	

Pour les candidats de l'externe

1.	Détenir un baccalauréat en sciences de l'éducation ou un grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié, sanctionnant un programme d'études d'une durée minimale de trois ans.	Occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1er cycle, dans une commission scolaire.
2.	Détenir une autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.	
3.	Avoir au moins cinq années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel non enseignant.	
4.	Avoir réussi au moins 6 crédits d'un programme d'études universitaires de 2e cycle qui comporte un minimum de 30 crédits en gestion et pertinent à l'emploi de cadre d'école.	

Principales étapes du concours

Étapes	Période de réalisation
1. Affichage du concours	20 février au 6 mars, 16 h
2. Analyse des candidatures	20 février au 17 mars
3. Test écrit	23 mars de 16h30 à 18h
4. Panier de gestion et tests psychométriques	8 avril de 9h à 12h30 (samedi)
5. Entrevues de sélection et vérification des références	1 ^{er} au 12 mai

Pour vérifier votre admissibilité au concours, pour postuler puis pour vous préparer

Toute personne qui désire vérifier son admissibilité au concours et, le cas échéant, poser sa candidature doit consulter la section [Comment poser sa candidature](#) de la rubrique *Gestionnaire* de notre site Web (<http://csdm.ca/travailler-csdm/poser-sa-candidature/gestionnaire/>) et suivre les étapes qui y sont présentées. **Des informations pour aider les candidats à se préparer en vue du concours y sont également déposées.**

Afin que votre dossier soit traité, il est essentiel de nous faire parvenir tous les documents demandés par courriel à l'adresse concoursda@csdm.qc.ca **au plus tard le 6 mars 2017 à 16h**. Nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour le concours.

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

La CSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt.